



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 22 (2005)
Utopies sexuelles

Anne RICHARDOT

Cythère redécouverte : la nouvelle géographie érotique des Lumières

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne RICHARDOT, « Cythère redécouverte : la nouvelle géographie érotique des Lumières », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 22 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2007. URL : <http://clio.revues.org/index1747.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail
<http://clio.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index1747.html>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Anne RICHARDOT

Cythère redécouverte : la nouvelle géographie érotique des Lumières

Pagination de l'édition papier : p. 83-100

- 1 L'histoire de la pensée utopique ne peut que s'attarder longuement sur le xviii^e siècle : n'est-ce pas lui qui, au terme de décennies de spéculations sur un devenir anthropologique meilleur, proclame, avec Saint-Just, l'avènement du bonheur en Europe ? Et, sans doute, de l'abbé de Saint-Pierre, auteur du fameux *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1713) – que Voltaire surnommait « Saint-Pierre d'Utopie » – à Gracchus Babeuf ou Sylvain Maréchal, signant respectivement le *Manifeste des plébéiens* (1795) et le *Manifeste des Égaux* (1796), en passant par Louis-Sébastien Mercier et son *An 2440* (1770) et nombre de philosophes soucieux de rêver, ou plus activement promouvoir, une société idéalement organisée, les exemples ne manquent pas qui attestent de ce penchant à l'utopie. C'est du reste à l'inventivité néologique de ce siècle que l'on doit les termes d'*utopien* (1717 comme substantif, 1789 comme adjectif) et d'*utopiste* (1792) – preuves que leur nécessité se faisait sentir.
- 2 L'entrée « Utopie », en revanche, serait vainement cherchée dans l'*Encyclopédie*, et cette absence est sans doute significative d'une certaine méfiance des philosophes envers les constructions chimérico-politiques – basculant fréquemment, de plus, dans un égalitarisme par trop radical. Le pragmatisme des Lumières est en effet plus volontiers adepte de la réflexion à visée réformiste concrète et pas trop lointaine, et Voltaire pouvait se flatter de n'avoir jamais lu l'œuvre fondatrice de Thomas More sans entamer son prestige d'esprit éclairé¹. L'imaginaire utopique, même tenu en bride dans le discours « sérieux », imprègne pourtant une part considérable de la production littéraire du xviii^e siècle. Comment récuser, en effet, cet « exercice mental sur les possibles latéraux »² qui offre un cadre narratif à la critique sociale en feignant d'en délocaliser les enjeux et qui encourage à porter le regard vers un ailleurs propre à se donner comme alternative politique ? C'est ainsi moins comme programmes ou prophéties que comme *détours* de la pensée, voire purs prétextes à l'élaboration de fictions séduisantes, que se donnent à lire la plupart des textes utopiques des Lumières. À ce titre, on peut dire que « le siècle des Lumières [...] est l'âge d'or de l'utopie au sens de la représentation littéraire de sociétés idéales fictives. En prenant le mot au sens large, on peut aller jusqu'à affirmer que les Lumières sont une utopie. L'utopie est en tout cas l'un des instruments les plus efficaces et les plus polyvalents des Lumières. »³
- 3 Cet « instrument », au service du militantisme philosophique aussi bien que de la littérature d'imagination, renouvelle notamment la réflexion autour d'un enjeu socio-politique et psychologique majeur : la sexualité. Le sujet est vaste et intègre aussi bien une interrogation sur les passions – et leur (dé)réglementation –, que sur les rapports de genres, et donc de pouvoir. L'étendue de ces terres fabuleuses obligeant à choisir, seules les îles – hauts lieux de l'utopie – figureront ici dans l'étude de cette nouvelle cartographie érotique – bien différente de celle des Précieuses. Une île, plutôt, celle de Vénus, multipliée par sa géographie capricieuse, se déplaçant au gré des flots de l'imaginaire pour faire débarquer le lecteur tantôt sur le rivage des Amazones, tantôt sur les bords tahitiens, avec différentes escales au milieu d'improbables océans abritant des archipels de légende.
- 4 Les fictions, théâtrales ou romanesques, mettant en scène un monde d'Amazones ne se comptent plus au xviii^e siècle. Si le mythe est souvent l'objet d'une exploitation ludique, voire bouffonne, il interroge aussi souvent, sous couvert d'utopie, les relations entre hommes et femmes pour en proposer une reconfiguration parfois extrême. La fascination exercée depuis

l'Antiquité par ce peuple de guerrières insensibles à l'amour se trouve encore singulièrement ravivée par la découverte et l'exploration du sous-continent américain. Il semble que les conquistadores aient pris pour des femmes les indigènes brésiliens à cheveux longs qui leur opposaient une farouche résistance et qu'ils se soient convaincus d'avoir abordé une nouvelle gynécocratie héritière de celle de Penthésilée : l'Amazonie du Nouveau Monde. Jusque assez avant dans le xviii^e siècle même, plusieurs essais sont consacrés à démontrer la réalité, au moins passée, de ces républiques de femmes, qu'elles soient scythes ou américaines⁴. L'évocation de ces micro-États unisexués, à la localisation incertaine et plus ou moins effacée – rappelant en cela le mythe de l'Atlantide – ne peuvent qu'alimenter la rêverie ethnologique. La littérature, surtout, y trouve une puissante source d'inspiration et, s'emparant très librement de la légende amazonienne, en propose des variations à tonalité nettement utopique : par l'insularisation qu'elle lui fait subir, et par l'accent mis sur le nouvel ordre amoureux.

6 Cette Amazonie de fiction, et bien souvent de carton-pâte tant elle se déploie volontiers sur les planches du théâtre, est en effet devenue le plus souvent une île, c'est-à-dire s'est glissée dans le décor le plus conventionnel de l'utopie – qui unit excentration et autarcie. Le *lieu commun* s'enrichit néanmoins d'autres références littéraires : celle de l'île comme territoire vénusien par excellence⁵ et celle, bien plus rude, qui recueille l'infortuné naufragé. Cette île des femmes apparaît donc comme un composé de l'*insula Utopia* de More, de la Cythère pour laquelle le xviii^e siècle s'embarque avec entrain, et du refuge de Robinson.

7 Par ailleurs, si la dimension strictement politique n'est pas absente de ces œuvres puisque la communauté des femmes prend soin de s'organiser démocratiquement, quoique parfois militairement, la question des rapports avec l'autre sexe prime. L'enjeu, évident, est double : comment garantir la perpétuation de l'espèce et que faire du sentiment amoureux ? Les tragédies, comme celles d'Houdar de la Motte, *Marthésie, première reine des Amazones* (1699) ou d'Anne-Marie du Bocage, *Les Amazones* (1749), insistent sans surprise sur la tension entre le désir et le devoir, renouvelant ainsi le dilemme du personnage luttant avec son *fatum* (et perdant). Mais les comédies ou les fictions divertissantes – contes de fées, romans d'aventures – optent pour des scénarios plus inédits. Ainsi, la petite pièce de Lesage et d'Orneval, *L'Île des amazones*, donnée au théâtre de la Foire, – pochade pour des tréteaux populaires –, imagine Arlequin et Pierrot prisonniers de « corsaires femelles ». Les deux hommes, qui craignent d'abord de finir à la broche, comprennent ensuite qu'ils sont destinés à servir d'époux temporaires à leurs ravisseuses. En effet, dans cette île, seuls trois mois de conjugalité sont accordés aux femmes dans une vie, qui vont ainsi s'emparer sur les mers d'un possible géniteur. Au terme du trimestre, l'homme est renvoyé sans grâce possible, après qu'on lui a demandé « un peu de complaisance » :

Après trois mois,
Madame l'Amazone,
En gentille personne,
Dit au grivois :
Faites, poulet,
Votre paquet.⁶

8 D'autre part, pour s'assurer du renouvellement féminin exclusif de la population, on échange chaque garçon indigène contre deux filles nées dans une île vassale. Comme dans toute utopie, l'origine de cet état de société est expliquée aux nouveaux venus :

Ce pays s'appelle l'île des Amazones. Elle était autrefois gouvernée par des hommes, qui faisaient les petits-mâtres et traitaient leurs femmes en esclaves [...]. Hé bien, ces femmes, une belle nuit...
(*Il fait l'action de se couper la gorge.*)⁷

9 La révolte des femmes est bien souvent à la base de ces États qui sont, en réalité, de faux *no man's land* : la présence masculine y est tolérée par à-coups, comme ici, ou par défaut. L'insurrection du beau sexe, dans ces îles, lance néanmoins une nouvelle dynamique sociale

et érotique qui permet de penser, fût-ce sur le mode contradictoire et enjoué de la saturnale, les rapports de sexe.

- 10 Le principe de l'inversion guide en effet ces communautés où les femmes passent de l'autre côté de la barrière érotique : elles choisissent leurs amants, les sélectionnent même pour se constituer des harems, elles les répudient et les esclavagisent à l'occasion. Dans le roman de Robert Martin Lesuire, *L'Aventurier français* (1782), « les mâles sont engraisés et nourris comme des étalons et portent une 'ceinture singulière' dont chaque mère de famille possède la clef. Les dames de qualité entretiennent de jeunes garçons, les plus riches ont des sérails entiers »⁸. La « loi du contre-pied », retournement de valeurs par rapport à l'univers de référence, qui signe selon Alexandre Cioranescu le système utopique⁹, fonctionne ici à plein. On le trouve, exemplairement quoique sur le mode féerique, dans *Le Voyage dans l'île des plaisirs*, un petit conte de Fénelon :

En ce pays-là, les femmes gouvernent les hommes, elles jugent les procès, elles enseignent les sciences et vont à la guerre. Les hommes s'y fardent, s'ajustent depuis le matin jusqu'au soir ; ils filent, ils cousent, ils travaillent à la broderie, et ils craignent d'être battus par leur femme, quand ils ne leur ont pas obéi.¹⁰

- 11 Au fonctionnement utopique s'ajoute ici la logique du carnaval, qui voit la hiérarchie ludiquement bouleversée.
- 12 Le cas de *La Colonie* de Marivaux est plus complexe. Si la pièce met en scène une troupe de naufragés européens, hommes et femmes, sur une île (inhospitalière) – situation-type de l'entrée en utopie –, et si, comme attendu en quelque sorte, les femmes en profitent pour se révolter contre l'ordre masculin et tenter d'inverser les rôles, la pièce est une utopie féminine bien impure. Pourtant, d'entrée de jeu, les deux héroïnes qui mènent la fronde s'avèrent joliment décidées à secouer leurs chaînes :

Nous voici chargées du plus grand intérêt que notre sexe ait jamais eu, et cela dans la conjoncture du monde la plus favorable pour discuter notre droit vis-à-vis les hommes. (I,1)

- 13 Déterminées à « rompre avec toute [l']espèce » opposée (sc. 4), elles comptent abolir le mariage, « pure servitude » (sc. 5), et font solennellement vœu de « vivre pour soutenir les droits de [leur] sexe opprimé » (sc. 6). Désormais, proclament-elles, « les femmes ont résolu de gouverner le monde et de faire des lois » (sc. 11) et « toute face d'homme est bannie » (sc. 12). Fustigeant l'éternelle « moutonnerie » du beau sexe (sc. 9) et la tyrannie non moins héréditaire des mâles, les insurgées proposent « qu'ils filent à leur tour », c'est-à-dire qu'ils soient réduits aux travaux ménagers et à la passivité domestique à laquelle sont habituellement condamnées leurs compagnes.
- 14 La ferveur de ces revendications et le cadre opportun dans lequel elles prennent place ne leur assurent pourtant qu'un poids fort limité. Les préceptes de cette nouvelle société semblent tout d'abord quelque peu contradictoires puisqu'ils hésitent entre la sécession pure et simple avec l'autre sexe et le renversement des fonctions et prérogatives traditionnelles. Les souveraines autoproclamées ne se préoccupent pas non plus, une fois déclarée caduque l'institution du mariage, de la question proprement sexuelle, ou plus exactement celle de la démographie. D'autre part, les tensions de classe perdurent et finissent par compromettre le projet d'émancipation féminine puisque la noble Arthénice ne saurait consentir à être mise sur le même pied que sa camarade de lutte, la roturière Madame Sorbin¹¹. Le dénouement, enfin, fait rentrer dans le rang ces amazones d'un jour : effrayées par la perspective (illusoire) d'une attaque des sauvages de l'île, les dames s'en remettent à la force des hommes pour les défendre. Le projet insurrectionnel a fait long feu. Mais le propos de Marivaux est en réalité non pas d'ordre politico-social – même si son 'féminisme' est authentique – mais moral. En ce sens, cette île – comme les autres qui prennent place dans son théâtre : *L'Île de la raison*, *L'Île des esclaves* – n'emprunte guère à l'utopie que son cadre ; l'important, pour le dramaturge,

est de mettre en place une situation inédite – terrain vierge d’expérimentation – permettant la prise de conscience individuelle qui mène à une réforme intérieure¹². Il s’agit donc ici d’une variante de ce thème de l’« épreuve » qui se retrouve peu ou prou dans toutes ses autres pièces. *La Colonie* renvoie en effet chacun à sa mauvaise foi et l’accule face à ses contradictions doctrinaires que la réalité empirique saura aplanir. La fin de la comédie n’est pas la *statu quo ante* ; elle parvient à faire converger, au terme de l’évolution psychologique de chacun, des points de vue au départ irréconciliables.

- 16 Cette Amazonie fantasmagique peut conduire à un scénario bien différent. C’est le cas, par exemple – mais sans doute est-il unique –, dans *Zensoli et Bellina ou le triomphe de la nature*, conte anonyme paru en 1746. L’île sur laquelle échoue un enfant naufragé est, elle, exclusivement peuplée d’hommes, descendants de rescapés d’une guerre des sexes. En effet, on apprend vite que

avant ce temps, ils avaient vécu avec des femmes dans un autre pays, que ces femmes avaient pris la résolution de se défaire des hommes, et que pour y réussir, elle leur avaient fait boire d’une liqueur qui les avait endormis si profondément, qu’ils furent égorgés pendant leur sommeil, à la réserve de cinq ou six qui trouvèrent le moyen d’échapper à ce carnage, en se jetant à la mer, qu’il se présenta à eux une baleine qui les porta sur son dos au bord de l’île qu’ils habitaient [présentement]. [...] Ce peuple pouvait fort bien être le débris de celui que les Amazones chassèrent de leur pays¹³.

- 17 Échaudées par cette expérience, ces hommes jurent « une haine éternelle à la race féminine » et, tout adorateurs des astres qu’ils sont, ont en horreur la Lune et la constellation de la Vierge – réduisant ainsi leur zodiaque à onze signes. Les marques sociale de virilité ne sont guère manifestes sur Zémérie – « ce qui signifie île des hommes » –, puisque la « plus grande occupation » des habitants est « de se farder et d’orner leur visage ; et les jours de cérémonie, ils se peign[ent] et mouch[ètent] tout le corps »¹⁴. Pour autant, le principe créateur féminin fait défaut et une solution doit être trouvée pour assurer la survie du groupe. Anticipant en quelque sorte les expériences modernes de procréation médicalement assistée – fécondation *in vitro* ou utérus artificiel –, cette communauté andrine recourt à une méthode originale :

Ils mettaient le germe de toutes les vertus et de tous les vices dans des vases qu’ils plaçaient sur un coteau exposé à l’Orient [...] Cet élixir restait neuf mois exposé aux rayons créateurs du soleil, qui faisaient au bout de ce temps éclore de nouveaux Zémériens, et lorsque la vie régnait où la chaleur du soleil l’avait portée, on prenait les mâles qu’on faisait élever, et l’on portait les filles sur la montagne du sommeil où, après leur avoir fait boire de l’opina, qui les endormait, la mer leur servait de lit éternel.¹⁵

- 18 Loin de cette guerre entre hommes et femmes, se soldant par l’éviction d’une moitié de l’humanité – solution passablement radicale –, Gabriel de Foigny propose une réponse aussi inédite qu’apaisante à la question des rapports de sexe : fusionner les genres pour faire advenir une société hermaphrodite. Dans *La Terre australe connue*, les habitants « ont les deux sexes et s’il arrive qu’un enfant naisse avec un seul, ils l’étouffent comme un monstre »¹⁶. Leur mode de reproduction n’est pas dévoilé à l’étranger naufragé mais le « vénérable vieillard » qui l’instruit démontre avec force combien lui et ses pairs incarnent la créature parfaite : épargnés par les dissensions sociales et psychologiques entre les sexes, ils sont aussi à l’abri des passions intempestives et du désir toujours inassouvi. La plénitude autarcique dont ils jouissent, la cohabitation harmonieuse des deux instances mâle et femelle, évoquent bien sûr le mythe platonicien de l’androgyné : seuls parmi les humains, ils sont venus à bout de l’impossible quête originelle en comblant le vide créé par la moitié perdue. Platonicienne est aussi, dans un corps pourtant doublement génitalisé, la dimension éthérée de leur érotique :

Nous vivons sans ces ardeurs animales des uns pour les autres, et nous n’en pouvons même ouïr parler. Cela fait encore que nous pouvons vivre seuls, comme n’ayant besoin de rien. Enfin cela fait que nous sommes contents et que notre amour n’a rien de charnel.¹⁷

- 19 Cette humanité ne va certes plus « à cloche-pied », elle est « un tout complet », comme le dit l'Aristophane du *Banquet* ; l'absence d'altérité et la sorte d'enfermement satisfait en soi-même, bien au-delà de la simple ataraxie, ne paraissent pourtant pas absolument enviabiles. Pour originale qu'elle soit, cette option utopique relève, en tout cas, d'une science-fiction difficile à réaliser.
- 20 De telles rêveries sur des sociétés fantasmatiques, unisexuées ou hermaphrodites, trouvent en effet assez vite leurs limites et sont à lire comme des fictions amusées ou spéculatives, et non comme un véritable projet anthropologique. C'est du côté d'autres textes qu'il faut se tourner pour voir à l'œuvre imaginaire utopique à visée politique, qui tâche de faire émerger des terres érotiques inconnues. Plusieurs textes des Lumières d'inspiration chimérico-philosophique cherchent ainsi à réinventer l'amour et les rapports entre hommes et femmes dans un sens pacifié et harmonieux. L'alternative proposée – l'écart avec la société de référence qu'est celle du xviii^e siècle – n'est pas mince pour autant, et l'intention réformiste peut se révéler très audacieuse.
- 21 Plusieurs romans mettent ainsi en scène des communautés égalitaristes, récusant la hiérarchie des sexes aussi bien que celle des conditions. Le partage des ressources naturelles, un gouvernement de type démocratique et l'absence de propriété privée les caractérisent aussi généralement. L'*Histoire des Galligènes* de Tiphaigne de la Roche en est un exemple. Sur « une île inconnue de toute la terre » vivent des descendants de Gaulois – « leur nom l'indique assez » – que découvre un Français moderne naufragé¹⁸ : à l'abri des violences sociales et des préjugés misogynes européens, ils ont su jeter les bases d'une société juste et enviable. La réorganisation inédite des rapports de sexe est davantage marquée encore dans *Les Femmes militaires* de Louis Rustaing de Saint-Jory. Le narrateur est, là encore, le rescapé d'une tempête et c'est, à nouveau, un rivage insulaire qui le recueille¹⁹. Les indigènes, d'origine gauloise eux aussi – ils parlent « une espèce de marotique »²⁰ – ont vu jadis leurs femmes défendre farouchement la patrie assiégée par les « Barbares » ; depuis ce temps reculé, on leur accorde les « honneurs militaires de la chevalerie, c'est-à-dire le droit de porter la lance, l'épée et le pavois »²¹ et même elles ne peuvent être mariées sans avoir remporté trois fois de suite le prix du tir à l'arc, preuve de leur valeur citoyenne. Les usages européens, tels que leur expose l'étranger, leur paraissent absurdes, notamment le souci et le rôle quasi exclusif des femmes de plaire à l'autre sexe et s'occuper du ménage. La coquetterie et l'oisiveté, notamment, sont moquées par celles qui passent leur temps à « giboyer et guerroyer »²². À la tête de cet heureux gouvernement règne d'ailleurs alternativement un homme et une femme.
- 22 Bien souvent, le nouvel ordre social imaginé bouleverse les pratiques sexuelles et souligne, *a contrario*, l'arbitraire moral auxquelles elles sont habituellement soumises. Ces peuples vertueux dénoncent en effet les tabous érotiques et les carcans sociaux dont s'encombrent les Européens et encouragent l'exercice d'une sexualité qui ne connaît pas la faute. C'est ce que prône avec force le narrateur du *Naufrage des îles flottantes* de Morelly décrivant un nouvel Éden. Dans cette société idéale qui exalte l'amour physique, « la pudeur hypocrite [*sic*], ni une fantastique bienséance, ne défigureraient point, par un tas de pompeux haillons, les charmes de la beauté. »²³. Cette nudité vantée – étape à peu près obligée du discours utopique – est la garante, paradoxale à des yeux occidentaux, de l'absence de lubricité. Le désir non réprimé ne s'y dévoie pas et s'affranchit des « ridicules vertus dont le sexe se pare chez vous [...] : Honneur, Bienséance, Retenue, Modestie [...] »²⁴.
- 23 La pulsion est légitimée car s'inscrivant dans l'ordre de la nature – une Nature majuscule, devenue seule législatrice pertinente. Aux lois sociales, inspirées d'un christianisme ennemi du corps, doit ainsi se substituer la morale naturelle que tous les esprits des Lumières cherchent à réhabiliter. Les prescriptions et prohibitions érotiques se voient alors vigoureusement redistribuées. L'institution du mariage, au premier chef, ne résiste guère à cette société nouvelle : l'union indissoluble n'est qu'un « éternel esclavage » et une « loi qui assujettit à

l'impossible »²⁵. Diderot ne dit guère autre chose tout au long de son œuvre, et notamment dans son *Supplément au voyage de Bougainville*, joliment sous-titré *Sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas* – ouvrage qui fait table rase de nos usages moraux en matière sexuelle.

24 Cet extraordinaire dialogue du maître d'œuvre de l'*Encyclopédie*, rédigé au début des années 70, prend pour point de départ les récits de navigateurs sur Tahiti, terre nouvellement explorée : celui de Philibert Commerson, en 1769, intitulé *Sur la découverte de la Nouvelle Île de Cythère ou Taïti*, celui, surtout, de Bougainville, dont le *Voyage autour du monde*, de 1771, fait naître durablement le mythe océanien : « c'est avec lui et autour de lui que se forge le concept de Nouvelle Cythère, comme illustration hédoniste de l'utopie en accord avec les représentations idéalisées des Lumières »²⁶. L'île de Vénus s'est déplacée en Polynésie, et son éloignement ne fait qu'aviver la légende. Diderot s'en saisit donc pour asseoir les bases de sa réflexion sur les mœurs et prouver par l'exemple l'artifice des nôtres et leur extrême relativité. Tahiti est fictivisée ici et n'emprunte que quelques éléments de la relation de Bougainville – les aspects idylliques, eux-mêmes ethnologiquement questionnables, sans doute, faisant de cette nouvelle terre un paradis antique placé sous le signe d'Éros. Il s'agit d'une île reconstruite pour les besoins de la démonstration, figurant un ailleurs dont l'altérité est à même de faire douter de quelques certitudes trop ancrées. Orou, le sage insulaire, va s'y attacher à convaincre son interlocuteur européen de la justesse du « code de la nature », à l'inverse du « code civil » et du « code religieux », souvent en contradiction l'un avec l'autre du reste, auquel se soumettent les Français : « la loi civile ne doit être que l'énonciation de la loi de la nature », avance-t-il ainsi²⁷. Dans ce cadre, les préceptes chrétiens sont vains, formant un « monstrueux tissu d'extravagances » ; la pudeur, la chasteté, le culte de la virginité ou la fidélité conjugale deviennent de purs artefacts, « opposés à la nature, contraires à la raison »²⁸. Tantôt faussement naïf, tantôt dialecticien habile, l'insulaire défend, pour le bénéfice de son hôte éberlué, les usages en vigueur dans son île.

25 Le corps et la sexualité, loin d'être entachés de gêne ou d'opprobre, sont loués ; une fois pubères, les jeunes, garçons et filles, se voient vivement encouragés à faire l'amour sans tarder. Au cours de la « fête [...] de l'émancipation » qui marque leur entrée dans l'âge adulte, « on déploie l'homme nu devant [la jeune fille], sous toutes les faces et dans toutes les attitudes. Si c'est un garçon, ce sont les jeunes filles qui font en sa présence les frais et les honneurs de la fête et exposent à ses regards la femme nue, sans réserve et sans secret »²⁹. L'acte sexuel lui-même possède ce caractère public, marque de son innocence : tandis que l'Européen s'enfoncé « dans la forêt obscure avec la compagne perverse de [s]es plaisirs », le Tahitien se « reproduit sans honte, à la face du ciel et au grand jour. »³⁰. Les couples se font et défont au seul gré du désir, conscients de « la loi générale des êtres » qui porte à l'inconstance. Le mariage, d'ailleurs, et l'exclusive qu'il exige, outre qu'il postule une illusoire durée du sentiment, repose sur une conception qui fait de l'autre un bien sur lequel on possède un droit de propriété :

Ne vois-tu pas qu'on a confondu, dans ton pays, la chose qui n'a ni sensibilité, ni pensée, ni désir, ni volonté ; qu'on quitte, qu'on prend, qu'on garde, qu'on échange sans qu'elle souffre et qu'elle se plaigne, avec la chose qui ne s'échange point, qui ne s'acquiert point ; qui a liberté, volonté, désir ; qui peut se donner ou se refuser un moment ; se donner ou se refuser pour toujours ; qui se plaint, qui souffre ; et qui ne saurait devenir un effet de commerce, sans qu'on oublie son caractère, et qu'on fasse violence à la nature ?³¹

26 Si la préférence, plus ou moins durable, qu'un mâle ou une femelle accorde à l'autre sexe est dans l'ordre des choses, la dérive vers l'institutionnalisation de l'amour-propriété, aux dépens des femmes presque toujours, est source de bien des maux : « Aussitôt que la femme devint la propriété de l'homme [...], on vit naître les termes *pudeur*, *retenue*, *bienséance* ; des vertus et des vices imaginaires [...]. » Cette « tyrannie de l'homme, qui a converti la possession de la femme en une propriété³² est une idée-clé du discours utopique, même

si l'éloquence de Diderot la renforce particulièrement : Tiphaigne de la Roche et Morelly l'énoncent pareillement et voient comme lui dans l'abrogation de cette emprise la condition de relations harmonieuses entre les sexes : la jalousie est désamorcée, le remords de l'adultère sans objet, la honte de la bâtardise inconnue.

27 En se plaçant sous l'égide de la seule loi naturelle, les insulaires d'Utopie ne se contentent pas de déclarer nuisibles l'union conjugale obligée et toutes les codifications érotiques, ils franchissent aisément le pas qui mène à juger acceptables des pratiques prohibées, au premier rang desquelles l'inceste. Le terme même, à la vérité, déplaît généralement par sa connotation stigmatisante : dans l'île fortunée de Morelly, « on ignorait les termes infâmes d'inceste, d'adultère, de prostitution : ces nations n'avaient point d'idées de ces crimes : la sœur recevait les tendres embrassements du frère, sans en concevoir d'horreur ; ils resserraient quelquefois les liens du sang par ceux de l'amour »³³. De même, le Tahitien de Diderot reste perplexe devant l'indignation de son interlocuteur : « Qu'est-ce que tu veux dire avec tes mots, *fornication, inceste, adultère* ? »³⁴. Si la pratique n'est pas générale dans son île, elle n'y encourt aucun blâme et peut même être le signe de l'attachement d'un père pour une fille négligée par les garçons du voisinage : il agit, ce faisant, pour son bien à elle, qui accède aux joies de l'amour, et dans l'intérêt de la communauté, susceptible ainsi de s'accroître. La notion de « crime » – « pour l'un desquels on brûle dans mon pays », lui apprend le missionnaire –, ne saurait entrer dans la tête d'Orou³⁵. La légitimation de l'inceste, finalement assez molle, ici comme chez Morelly, en ce qu'elle se présente plutôt comme une tolérance sociale due en partie à son caractère occasionnel et marginal, peut prendre sous d'autres plumes des accents apologétiques bien plus nets : sous celle de Sade, évidemment, attaché à faire tomber tous les tabous, mais aussi sous d'autres, fort nombreuses – Casanova dans son *Isocaméron*, ou l'abbé Dulaurens dans *Imirce, fille de la nature*, par exemple. L'adhésion, plus ou moins affirmée et cohérente, au postulat de la morale naturelle – cette « étincelante chimère », comme dit joliment Robert Mauzi³⁶ –, jointe à un désir de repenser radicalement l'ordre social et sexuel a conduit de nombreux esprits éclairés à imaginer une société conçue comme une petite famille, non pas métaphoriquement mais consanguinement, si l'on peut dire : le personnage de Diderot n'accepte-t-il pas comme une option que, dans ce cas incestueux, « où il n'y a qu'une grande société, il y en aurait cinquante petites, plus de bonheur et un crime en moins » ?³⁷

28 L'utopie philosophique qu'expose le *Supplément au voyage de Bougainville*, si elle séduit au premier coup d'œil par la merveilleuse liberté qu'elle procure à ses citoyens et par la réussite sociale qu'elle manifeste évidemment aux yeux du missionnaire français, est frappée de deux tares majeures : d'une part, son organisation sociale n'est pas totalement à l'abri de la critique, d'autre part, elle ne saurait guère prétendre représenter un devenir pour le lecteur européen, tant son modèle est d'emblée menacé.

29 À cette cité océanienne, en effet, on peut faire le reproche de son hédonisme très imparfait. La sexualité si libre qu'elle exalte est envisagée prioritairement, si l'on y regarde d'un peu près, dans une perspective nataliste. Tout ce qui contribue à accroître la population de l'île est vanté tandis que la sexualité stérile est fustigée. Ainsi, les femmes infécondes, congénitalement ou du fait de l'âge, sont exclues du groupe et flétries par le port d'un voile noir les désignant comme intouchables. La présence quasi fantomatique de ces parias est tolérée à condition qu'elles ne recherchent pas les hommes. Surprises à le faire, elles risquent gros : « l'exil au nord de l'île ou l'esclavage est leur châtement. »³⁸. Celles atteintes de la « maladie périodique » n'arborent, quant à elles, qu'un voile gris, et encourent le « blâme » général si elles passent outre leur état physique pour s'adonner à l'amour – par ailleurs tant loué pour son innocence « naturelle ». Les thèses démographiques, chères aux philosophes des Lumières, interfèrent ainsi, d'une façon que l'on peut trouver curieuse, avec le projet d'émancipation sexuelle. La subordination de celle-ci à des considérations productivistes, en quelque sorte, – les trois filles d'Orou se livrent une compétition sur le nombre d'enfants, gage essentiel de leur mérite –

- n'est pas sans en relativiser quelque peu le caractère révolutionnaire, en nuancer fortement du moins la permissivité. Pour que l'on ne s'y trompe pas, le Bon Sauvage précise du reste que sa nouvelle Cythère natale est bien différente de l'autre : « Il n'y a presque rien de commun entre la Vénus d'Athènes et l'autre de Tahiti ; l'une est Vénus galante, l'autre est Vénus féconde »³⁹.
- 30 La seconde faiblesse de cette Tahiti-là consiste dans sa disparition programmée. Par le simple fait de leur débarquement, pacifique pourtant, les navigateurs étrangers ont à jamais compromis la perfection insulaire. C'est bien le sens de la harangue initiale du vieillard, qui ouvre les yeux de ses concitoyens sur l'inévitable corruption de leur société idéale : « Pleurez, malheureux Tahitiens ! pleurez [...] Malheur à cette île ! malheur aux Tahitiens présents, et à tous les Tahitiens à venir, du jour où [Bougainville] nous a visités »⁴⁰. L'orateur – bien avisé – redoute certes la tentation colonialiste des Européens mais déplore aussi d'ores et déjà « l'idée de crime et le péril de la maladie » qu'a apportés avec lui l'équipage de la frégate française. Les indigènes éprouvent ainsi pour la première fois des sentiments de honte, leurs « jouissances, autrefois si douces, sont accompagnées de remords et d'effroi »⁴¹, les atteintes de la syphilis – le mal vénérien dont l'île s'était préservée – se font sentir. Mercier, dans *L'An 2440*, parvient à propos de Tahiti à la même conclusion négative : « cette île fortunée où régnaient les mœurs de l'âge d'or » a vu son destin ruiné par l'intrusion de Bougainville ; de « l'Amour [...], dieu de cette île », « la haine et la vengeance prendront la place » et toutes les « calamités » possibles s'ensuivront⁴². Or que devient une utopie condamnée à un « funeste avenir »⁴³ ? Loin d'être érigée en modèle, Tahiti ne pouvait survivre qu'incognito ; sa « découverte » signe paradoxalement sa fin.
- 31 La nostalgie inscrite au seuil du texte de Diderot, et qui invite à lire la description des mœurs insulaires comme déjà périmée, peut étonner sous une plume si généralement optimiste. Elle rejoint en cela tout un courant de la pensée utopique des Lumières, non pas nécessairement rétrograde, moralement ou politiquement – en ce sens, cet adjectif convient évidemment fort mal au *Supplément* – mais tournée vers l'arrière, vers un monde d'innocence à jamais perdue. Sans doute ce dialogue mérite-t-il plus l'appellation de fable expérimentale⁴⁴ que d'utopie proprement dite, avec ce qu'elle suppose du moins d'élan programmatique. Tahiti sert, en fait, de laboratoire à la réflexion dialectique du philosophe et parvient admirablement en cela à figurer, non pas une terre promise, mais un ailleurs de la pensée, et le lieu d'une liberté toujours à défendre.

Bibliographie

Textes littéraires

- anonyme, 1746, *Zensoli et Bellina ou le triomphe de la nature*, La Haye, s.e.
- Du bocage Anne-Marie, 1749, *Les Amazones*, dans *Œuvres de M^{me} du Bocage*, t. 1, Lyon, Chez les frères Périsset, 1770.
- Diderot Denis, 1773-1774, *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Presses Pocket, éd. Étienne Tassin, 1992.
- Fénelon François de Salignac de La Mothe, 1719, *Voyage dans l'île des plaisirs*, dans *Œuvres*, t.1, Paris, Gallimard/Pléiade, éd. J. Lebrun, 1983.
- Foigny Gabriel de, 1676, *La Terre australe connue*, Paris, Société des textes français modernes, éd. P. Ronzeaud, 1990.
- la motte Antoine Houdar de, 1699, *Marthésie, reine des Amazones*, dans *Œuvres complètes*, t. 2, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- Lesage Alain-René et d'orneval, 1718, *L'Île des Amazones*, dans *Le Théâtre de la foire de l'Opéra Comique*, t. 1, Genève, Slatkine Reprints, 1968, p. 344-355.

Marivaux Pierre Chamblain de, 1750, *La Colonie*, dans *Théâtre complet*, t. 2, Paris, Garnier, 1999.

Mercier Louis-Sébastien, 1770, *L'An 2440*, Bordeaux, Ducros, éd. Raymond Trousson, 1971.

Morelly, Étienne-Gabriel (?), *Les Naufrage des îles flottantes ou Basiliade du célèbre Pilpaï, poème héroïque traduit de l'indien*, Messine (Paris), par une société de libraires, 1753.

Saint-Jory Louis Rustaing de, 1735, *Les Femmes militaires. Relation historique d'un île nouvellement découverte*, Paris, Chez Claude Simon et Pierre Debats.

Tiphaigne de la roche, 1765, *Histoire des Galligènes*, Paris, s.e.

Textes théoriques

Cionarescu Alexandre, 1972, *L'Avenir du passé : utopie et littérature*, Paris, Gallimard.

Fuentes Juan Francisco, 1999, « Utopie », *Le Monde des Lumières*, dir. Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, Paris, Fayard, p. 149-154.

Hudde Hinrich, 1997, « Utopie », *Dictionnaire européen des Lumières*, dir. Michel Delon, Paris, PUF.

Mauzi Robert, 1994 (1979), *L'Idée de bonheur dans la littérature et la pensée françaises au xviii^e siècle*, Paris, Albin Michel.

Moureau François, 1995, « L'Île d'amour à l'âge classique », *L'Insularité : thématique et représentations*, Paris, L'Harmattan.

Pujol Stéphane, 2004, « Notice » du *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot, dans *Contes et romans*, dir. Michel Delon, Paris, Gallimard/ Pléiade, p. 1098-1107.

Racault Jean-Michel, 2003, *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

Rouvillos Frédéric, 1998, *L'Utopie*, Paris, Garnier-Flammarion.

Ruyer Raymond, 1950, *L'Utopie et les utopies*, Paris, PUF.

Stroev Alexandre, 2004, « Les Amazones des Lumières », *Dix-Huitième Siècle*, n° 36, p. 29-53.

Notes

1 Fuentes 1999 : 151.

2 Ruyer 1950 : 9.

3 Hudde 1997 : 1078.

4 Mentionnons par exemple La Condamine, *Voyage sur l'Amazone* (1745) et Claude-Marie Guyon, *Histoire des amazones anciennes et modernes* (1740). Ces titres sont cités par Stroev, 2004, auquel j'emprunte un certain nombre d'éléments bibliographiques.

5 Moureau 1995.

6 Lesage/d'Orneval 1718 : 347-348.

7 Lesage/d'Orneval 1718 : 347.

8 Stroev 2004 : 41.

9 Cioranescu 1972.

10 Fénelon : 204.

11 « La brutalité de cette femme-là me dégoûte de tout », déclare ainsi Arthénice en parlant de l'autre frondeuse, « et je renonce à un projet impraticable avec elle » (sc. 18).

12 Racault 2003.

13 *Zensoli et Bellina* : 9-10.

14 *Zensoli et Bellina* : 5.

15 *Zensoli et Bellina* : 11-12.

16 Foigny 1676 : 83.

17 Foigny 1676 : 95.

18 Tiphaigne de la Roche 1765 : respectivement 2 et 14.

19 S'il s'agit là bien sûr d'un cliché littéraire, il ne faut pas sous-estimer la vraisemblance certaine de ces naufrages à répétition. Simon Leys (*Les Naufragés du Batavia*, Paris, Arléa,

2003) estime ainsi à « un sur vingt » le nombre de navires assurant la liaison Hollande-Inde qui n'arrivèrent jamais à destination.

20 Saint-Jory 1735 : 73.

21 Saint-Jory 1735 : 127.

22 Saint-Jory 1735 : 95.

23 Morelly 1753 : 18.

24 Morelly 1753 : 31.

25 Morelly 1753 : 28. Signalons que Morelly – dont l'identité est mystérieuse, par ailleurs – est également l'auteur du *Code de la nature ou le véritable esprit de ses lois* (1755), sorte d'utopie communiste qui postule l'excellence de la Nature et des appétits qu'elle suscite.

26 Pujol 2004 : 1100.

27 Diderot 1772 : 120.

28 Diderot 1772 : 99 et 96.

29 Diderot 1772 : 103-104.

30 Diderot 1772 : 87.

31 Diderot 1772 : 96.

32 Diderot 1772 : 123 et 124.

33 Morelly 1753 : 33.

34 Diderot 1772 : 110.

35 Diderot 1772 : 111.

36 Mauzi 1994 : 619.

37 Diderot 1772 : 112.

38 Diderot 1772 : 113.

39 Diderot 1772 : 104.

40 Diderot 1772 : 84 et 86.

41 Diderot 1772 : 87.

42 Mercier 1770 : 400-401.

43 Diderot 1772 : 85.

44 Pujol 2004 : 1105.

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne RICHARDOT, « Cythère redécouverte : la nouvelle géographie érotique des Lumières », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 22 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2007. URL : <http://clio.revues.org/index1747.html>

À propos de l'auteur

Anne RICHARDOT

Anne RICHARDOT est maître de conférences en littérature française du XVIII^e siècle à l'Université Lille-III-Charles-de-Gaulle. Elle a notamment publié *Le Rire des Lumières* (Paris, Champion, 2002) et, sous sa direction, *Femmes et libertinage. Les Caprices de Cythère* (Presses Universitaires de Rennes, 2003).

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Résumé / Abstract

La littérature utopique des Lumières explore volontiers les enjeux posés par la sexualité et les rapports de genre. De façon ludique, au théâtre ou dans les contes, ou plus sérieuse – avec notamment le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot –, les écrivains du xviii^e siècle réinventent l'organisation socio-érotique. Dans le cadre d'une île de fantaisie, ils imaginent tantôt un monde régi par les femmes, tantôt une communauté égalitariste débarrassée des tabous, et appellent parfois de leurs vœux une refondation anthropologique radicale. Cet ailleurs rêvé – qui est aussi un nulle part – autorise, sous le couvert de la fiction, une réflexion originale sur le désir et le pouvoir.

Mots clés : GENRE, XVIIIe siècle, littérature, utopie sexuelle, amour

The utopian literature of the Enlightenment is keen on exploring the problems which sexuality and gender relations pose. Playfully, through theater or tales, or in a more serious way, with notably Diderot's *Supplément au voyage de Bougainville*, xviiith-century writers reinvent the socio-erotic organization. On a fantastical island, they imagine now a world ruled by women, now an egalitarian community where taboos have been eradicated, and they sometimes call for a radical anthropological refoundation. Such a dreamlike « elsewhere », which is also a « nowhere », allows the existence of an original reflexion about desire and power, masked under the guise of fiction.

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle